

Les Basses Vallées Angevines

9 200 hectares de zones humides

Situées principalement au nord d'Angers, les Basses Vallées Angevines couvrent une superficie de 9 200 hectares majoritairement composée de prairies inondables. 31 communes du Maine-et-Loire et 2 communes de Mayenne sont concernées.

Zones inondables en danger

Les zones inondables ont considérablement régressé sous l'effet de travaux d'assèchement, de mise en culture et de boisements artificiels. Pour y remédier, ces zones sont inventoriées (Zone Nationale d'Intérêt Faunistique ou Floristique - Convention de Ramsar) et protégées (Natura 2000 au niveau européen).



L'activité agricole, garante du maintien des Basses Vallées Angevines

L'engagement des agriculteurs dans des pratiques respectueuses de l'environnement (fauches tardives et à vitesse modérée) permet de maintenir un milieu prairial d'une exceptionnelle richesse.

